Zeitschrift: Mitteilungsblatt / Schweizerische Musikforschende Gesellschaft

Herausgeber: Schweizerische Musikforschende Gesellschaft

Band: 53 (1980)

Vorwort: Création de la Section romande de la Société suisse de musicologie

Autor: Eigeldinger, Jean-Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Création de la Section romande de la Société Suisse de Musicologie

Lors de la 59^e assemblée générale de la SSM, le 21 mai 1978 à Bienne, un groupe de musicologues romands émettait le vœu qu'une Section romande autonome soit créée. La proposition devait rencontrer un accueil très favorable; il restait à la réaliser. C'est aujourd'hui chose faite, grâce à un petit groupe de travail qui s'est réuni dans ce but sous l'égide du président central, M. Ernst Lichtenhahn. Des statuts ont été rédigés, soumis au comité central et approuvés par lui, en juin 1980, au cours de la dernière assemblée générale de la SSM à Lucerne. Une réunion constitutive s'est tenue au Conservatoire de Lausanne, le 28 novembre 1980, et a abouti à la création d'un comité composé de manière à assurer une représentation équilibrée des régions intéressées. Présentement, la Section compte quelque soixante-dix membres appartenant aux cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg et du Valais. On rappellera ici qu'une section genevoise existait pendant l'entre-deux-guerres, qui avait développé une activité intense et brillante sous la présidence d'Alexandre Mottu, avant de se dissoudre lors du dernier conflit mondial. Il convient donc de se réjouir de ce nouveau départ, qui étend aujourd'hui son ouverture à la Romandie entière et même audelà, car la Section romande envisage de couvrir les zones limitrophes de la regio genevensis. Elle a pris par ailleurs de fructueux contacts avec des représentants de la Société française de Musicologie à Paris et n'exclut pas des relations avec la Belgique francophone, voire avec le Québec. Pour remédier à la décentralisation propre à son aire géographique, la Section romande a éprouvé la nécessité d'un bulletin de liaison et désigné à cet effet la Revue musicale de Suisse romande comme organe officiel. L'abonnement à ce périodique, qui paraît à raison de cinq fois par an, sera compris dans la cotisation annuelle (30 fr.) versée par les membres individuels de la Section. Le comité ayant souhaité commencer d'emblée son activité, un échange de conférenciers romands, d'un canton à l'autre, est prévu pour les premiers mois de cette année - dont l'exercice s'étendra, à titre exceptionnel, jusqu'à fin juin 1982. Nous souhaitons ici la bienvenue à tous les membres de la Section romande et les remercions de l'intérêt qu'ils témoignent pour son activité. Jean-Jacques Eigeldinger